

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 décembre 2013

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3837-2013, Phase 2.  
Cause tarifaire 2013-2014 de Gaz Métro.

**Argumentation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) sur l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement de Gaz Métro ayant effet au-delà du 30 septembre 2016 et sur le plan d'approvisionnement 2016-2019 de Gaz Métro.**

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli l'argumentation de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) sur l'approbation des caractéristiques des contrats d'approvisionnement de Gaz Métro ayant effet au-delà du 30 septembre 2016 et sur le plan d'approvisionnement 2016-2019 de Gaz Métro au présent dossier.

Nous prions respectueusement la Régie d'excuser le retard du dépôt aujourd'hui à 18h25 de la présente argumentation.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.